

direction de la flèche. Après avoir réunie les différentes parties, on entoure la casaque d'une frange en soie marron, dont on cache le bord supérieur par une passementerie se terminant par des dents rondes. Puis on pourvoit les devants de brandebourgs, qui ferment la casaque et qui se composent de cordes en soie, terminés par des feuilles de trèfle. Une garniture de plumes marron borde l'encolure et le bas des manches; celles-ci sont encore ornées de passementerie et de glands. Toque à fond mou en drap de France marron, entourée d'une garniture de plumes et ornée d'une aile de plusieurs tons brun.

2. La robe est en drap gris ardoise-clair. La première jupe se termine par un volant plissé de 12 pouces de hauteur, dont la naissance est dissimulée sous la deuxième jupe, dentelée à son contour inférieur et lisérée de velours noir, la même garniture se répète encore une fois. La casaque, en velours noir bordée tout autour de fourrure, et serrée à la taille par une ceinture en cuir avec boucle en argent oxydé, se coupera sur le même patron que la casaque qui précède, en biaisant les devants à partir de la taille et en les complétant par un petit tablier. Le devant doit se fixer au tablier à l'aide de crochets et d'œillets; l'autre bord du tablier est cousu en dessous du devant gauche. Toque à pointe en velours bordée de fourrure. Manchon de la même fourrure doublée de satin gris clair.

Des. 3 et 4 PALETOT EN VELOURS DRAP BLEU INDIGO  
VOIR LES PATINEUSES.

17 et 18

8. Fig.—Devant. (K, L, M, N, R.) —X—  
9. Fig.—Petit côté. (M, N, O, P.)  
10. Dos.—Dos. (K, L, O, P, T.)  
11. Pèlerine. (R, S.)  
12. Capuchon. (R, S, T, U, V.)

Le paletot, flottant devant, demi ajusté derrière, est fendu au milieu du dos depuis son bord inférieur jusqu'à la taille. Une pélerine fendue, recouverte d'un capuchon pointu, complète le paletot. On coupe les devants, les petits côtés et le dos d'après la fig. 8 à 10; la pélerine, d'après la fig. 11; et le capuchon d'après la fig. 12; le revers du capuchon se trouve marqué par une ligne sur la fig. 12. Les manches à coude peuvent se tailler d'après l'un de nos nombreux patrons des numéros précédents. Après avoir coudé toutes les parties, on les assemble en rapprochant les chiffres pareils. On double le capuchon de reps de soie noir, sur lequel on pose, en ligne perpendiculaire, des bandes de fourrure. Les mêmes bandes mais un peu plus larges, bordent tous les contours du paletot, qui sont encore garnis de galons et de cordes, les dernières dessinant de petites dents rondes et sur le capuchon, un entrelacement suivi d'un gland. Des cordes pareilles, terminées par des glands, joignent la fente de la basque du paletot. La garniture des manches remonte jusqu'au coude, en simulant une ouverture.

Des. 2. TOILETTE DE CONCERT.

CORSAGE A BASQUES EN VELOURS

22. Fig.—Devant. (u, v, y, z.)  
23. Fig.—Premier petit côté. (x, y, z, 1.)  
24. Fig.—Deuxième petit côté. (z, 1, 2, 3.)  
25. Fig.—Dos. (u, v, 2, 3.)

Le corsage à basque est en velours mauve, de même que la seconde jupe, qui fuit sur une première jupe en moire blanche. La basque et la seconde jupe sont garnies d'un volant de point de Bruges, fixé par un triple liséré en moire mauve et blanche et reposant sur un volant en moire mauve francé et découpé. Le corsage, décolleté en carré devant et derrière, se coupera d'après le patron du corsage montant (voir les fig. 22 à 25), en suivant la ligne qui s'y trouve marquée pour l'encolure carrée. Il est orné de bretelles, fixées au tour de la taille sur chaque devant par des nœuds de moire blanche et réunie derrière sous un seul gros nœud pareil; ces bretelles se composent d'un entre-deux de dentelle, d'un double volant de dentelle et de moire mauve. Les manches longues, en gaze blanche, sont serrées par un bracelet mauve et garnies d'un volant de dentelle. Rubans mauve dans la coiffure.

2. TOILETTE DE DINER.

La tunique, en velours noir, se drape des côtés par de gros nœuds de satin noir; elle est dentelée, lisérée de satin et entourée d'un volant de Chantilly. Cette tunique forme corselet à petites manches sur un corsage de tulle blanc tout bouillonné et garni de point d'Angleterre. Manches longues bouillonnées et garnies de même. Coiffures de roses et de dentelle.

Des. 6. TOILETTE POUR FILLETTE DE 11 A 14 ANS.

13. Fig.—Devant. (X, Y, Z, a.)  
14. Fig.—Petit côté. (Z, a, b, c.)  
15. Fig.—Dos. X, Y, b, c.)  
16. Fig.—Manche.

Premier jupon uni et demi long, en velours noir; second jupon pareil, plus court et fendu au bas à distances régulières; ces larges dents carrées sont contournées d'une bande en petits gris. Le corsage à basque courte et ronde devant, plus longue et ronde derrière, se coupe d'après les fig. 13 à 15, la manche juste, d'après la fig. 16. On fait la pince devant, puis on assemble les différentes parties, en rapprochant les chiffres pareils; on pose une bande en petit gris autour de la basque et sur le haut du corsage, la bande simulant une petite pélerine échan-crée derrière. Les manches sont bordées de la même bande, qui se répète aussi sur le manchon en velours. Chapeau rond, entouré de petit gris, avec un grand nœud de moire derrière. Bottines de velours.

Des. 5. COSTUME D'HIVER POUR PETIT GARÇON DE 6  
A 10 ANS.

HABILLEMENT GARNI DE FOURURE POUR PETIT  
GARÇON.

DESSIN 34.

17. Fig.—Devant. (d, e, f, g, h, i.)  
18. Fig.—Plastron. (h, i.)  
19. Fig.—Dos. (d, e, f, g, k, \*)  
20. Fig.—Manche.  
21. Fig.—Pantalon. (i, m, n, o, p, r, s, t, X. 2-5.)

La veste polonaise, en drap bleu marin, se garnit d'astrakan gris et forme un plastron, orné de brandebourgs bleus et de fourragères, rattachées sur l'épau gauche. On coupe la veste d'après notre patron, on